

Image not found or type unknown



Prospecter les clients de mon ancien employeur

Par **enzmath**, le **12/10/2009** à **21:31**

Bonjour, rn j'ai été licencié il y a 6 mois pour un motif économique, j'étais agent technique monteur règleur dans une entreprise de robotique (fabrication), je faisais également un peu de sav chez les clients durant les périodes de congés. Ma question est la suivante ai-je le droit de créer une entreprise de maintenance mécanique industrielle à dominante sur le matériel que je montais en atelier, sachant bien que j'appartenais au service fabrication de l'usine et non à la cellule sav ? L'activité principale de mon ancienne entreprise est la fabrication de matériel automatisé pour les industries et ils ont un service maintenance. rn Je vous remercie pour vos renseignements à venir